

E Elimination des fruits ou cultures non récoltés



Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto





Impacte

Impact défavorable

- **Guêpe de l'amande** *Eurytoma amygdali*

Période de réalisation

Au moment de la taille, récolter manuellement les fruits contaminés noirs et momifiés qui restent sur les arbres et les brûler.



Effet(s) direct(s)

Élimination des larves présentes dans les amandes laissées au sol et donc réduction de l'émergence des adultes au printemps suivant.

Indice de fiabilité

★★★★☆

Références

¹ L'amandier en culture biologique : références technico-économiques en densité classique avec irrigation en Occitanie., Carretier D, Thevier J-M, Singer M & Marcotte P, 2017., <https://www.sud-et-bio.com/>[...]

- **Pyrale du maïs** *Ostrinia nubilalis*

Période de réalisation

Après la récolte, en hiver.



Effet(s) direct(s)

Il faut éviter de laisser les résidus de cultures car les pyrales y nichent pour passer l'hiver; mieux vaut les broyer.

Indice de fiabilité

★★☆☆☆

Références

¹ Les fiches techniques AB: Le maïs en Franche-Comté., Chambre d'agriculture de Franche Comté, 2012., <http://www.franche-comte.chambagri.fr/>[...]

² Protection des plantes en production intégrée. Grandes cultures. Editions Imz.. 250 pp., Hani F., Popow G., Reinhard H., Schwarz A., Tanner K., 2004.

- **Hoplocampe du poirier** *Hoplocampa brevis*

Période de réalisation

Avril-Mai



Effet(s) direct(s)

Une autre méthode de lutte consiste à ramasser les fruits tombés à terre en avril-mai avant la sortie des larves. Ces fruits ramassés doivent être conservés dans un contenant étanche pendant deux semaines avant compostage en dehors du verger.

Indice de fiabilité

★★★★☆

Références

¹ L'hoplocampe du poirier, Leleu-Wateau K, Porez A, Jamar L & Tournant L, 2013., <http://www.fredon-npdc.com/>[...]

Copyright © 2014 Solagro - Tous droits réservés

Action pilotée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition Ecologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto